

PUISSANCE N° 4

Société d'Investissement à Capital Variable

21 rue Paul Bert – 49100 ANGERS

RCS ANGERS 802 516 740

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV PUISSANCE N°4 relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et de la société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion de la société de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 Mars 2019

Le Commissaire aux Comptes
JPA



Pascal ROBERT

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

La SICAV a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle des marchés d'actions par le biais d'une gestion active et discrétionnaire en s'exposant sur les marchés d'actions et de taux internationaux. Cet objectif n'est lié à aucun benchmark ou indice de référence et la SICAV peut investir dans l'ensemble des valeurs cotées sur les places financières internationales.

La SICAV n'a pas d'indicateur de référence.

Cependant, à titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'indicateur MSCI WORLD.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.

La stratégie de gestion est discrétionnaire et utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution de taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 0 % à 100 % sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, et de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :
 - de 0 % à 100 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<150 millions d'euros) ;
 - de 0 % à 100 % aux marchés des actions de pays émergents ;
 - de 0 % à 100 % aux marchés des actions liées à l'or et aux matières premières (hors matières premières alimentaires).

- de 0 % à 100 % en instruments de taux (y compris monétaires et liquidités) d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents souverains, du secteur public et privé de toutes notations ou non notés dont :
 - de 0 % à 100 % en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou jugé inférieur à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, ou non notés, et pouvant descendre jusqu'à B- à l'acquisition ;
 - de 0 % à 10 % en instruments de taux de notation inférieure à B- ou jugée équivalente par la société de gestion, à l'achat ou en cours de vie.

La fourchette de sensibilité de la partie obligataire est comprise entre 0 et 7.

- de 0 % à 50 % sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, d'émetteurs internationaux, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toute taille de capitalisation ;
- de 0 % à 100 % au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions n'excède pas 100 % de l'actif.

La SICAV peut investir :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 100% son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du même Code.

Elle peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but, tant de couverture que d'exposition sur les risques d'action et de taux, et de couverture du risque de change ;
- dépôts, emprunts d'espèces.

S5883 PUISSANCE N°4

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	17 478 999,02	23 781 908,19
Actions et valeurs assimilées	7 214 541,00	10 487 375,79
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 214 541,00	10 487 375,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	6 947 880,60	5 718 107,63
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 947 880,60	5 718 107,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	3 316 577,42	7 425 378,37
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 316 577,42	7 425 378,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	151 046,40
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	151 046,40
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	20 364,25	16 827,14
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	20 364,25	16 827,14
Comptes financiers	3 576 515,60	738 564,48
Liquidités	3 576 515,60	738 564,48
Total de l'actif	21 075 878,87	24 537 299,81

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	17 435 913,67	21 103 682,53
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 960 493,28	959 257,98
Report à nouveau (a)	1 414 176,85	959 541,39
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-169 145,29	1 001 235,30
Résultat de l'exercice (a, b)	247 902,67	454 635,46
Total des capitaux propres	20 889 341,18	24 478 352,66
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	106 624,00	3 105,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	106 624,00	3 105,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	106 624,00	3 105,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	79 913,69	55 842,15
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	79 913,69	55 842,15
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	21 075 878,87	24 537 299,81

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
CA1XF8C00006 CA1/0118/CALL/18.5 CARREFOUR	0,00	74 731,24
Total Actions et assimilés	0,00	74 731,24
Indices		
PXAXH8P00040 PXA/0318/PUT /5,500. INDICE CAC 40	0,00	2 058 812,80
Total Indices	0,00	2 058 812,80
Total Options	0,00	2 133 544,04
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	2 133 544,04
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	2 133 544,04
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
EX1XF9P00007 EX1/0119/PUT /20. Vivendi Universal	38 942,40	0,00
HO1XF9P00001 HO1/0119/PUT /106. THALES	215 087,40	0,00
ML1XF9P00002 ML1/0119/PUT /96. MICHELIN	239 031,90	0,00
OP1XF9P00001 OP1/0119/PUT /100. ORPEA SPOTLIGHT	490 638,62	0,00
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46. TOTAL	58 265,31	0,00
Total Actions et assimilés	1 041 965,63	0,00
Total Options	1 041 965,63	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	1 041 965,63	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	1 041 965,63	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	173 989,18	183 252,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	373 855,42	391 893,59
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	547 844,60	575 145,59
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 046,45	442,15
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	6 046,45	442,15
Résultat sur opérations financières (I - II)	541 798,15	574 703,44
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	293 895,48	212 433,23
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	247 902,67	362 270,21
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	0,00	92 365,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	247 902,67	454 635,46

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation et/ou distribution et/ou report à nouv.

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011766658	1,41 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011766658	2 % TTC Taux maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part C FR0011766658

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Bourse France 0,063% TTC maximum (22 € TTC maximum)	0	100	
Bourse étrangère 0,0724% TTC maximum (60 € TTC maximum)			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	24 478 352,66	17 782 883,81
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	0,00	5 041 480,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	919 285,68	1 194 677,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 023 108,96	-165 727,96
Plus-values réalisées sur contrats financiers	279 080,00	51 962,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-188 072,00	-176 570,00
Frais de transaction	-156 402,01	-109 411,25
Différences de change	0,00	-646,88
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 646 431,46	449 425,81
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-2 452 129,72</i>	<i>1 194 301,74</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 194 301,74</i>	<i>744 875,93</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-21 265,40	48 009,40
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>22 146,00</i>	<i>43 411,40</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>43 411,40</i>	<i>-4 598,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	247 902,67	362 270,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	20 889 341,18	24 478 352,66

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	3 101 523,31	14,85
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	260 800,00	1,25
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	2 730 793,10	13,07
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	854 764,19	4,09
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	6 947 880,60	33,26
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions et assimilés	1 041 965,63	4,99
TOTAL Autres opérations	1 041 965,63	4,99

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 075 705,00
	FR0007004171	MCA GESTOBLIG FCP	740 245,00
	FR0010231936	MCA GTD C FCP 3DEC	700 920,00
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	634 540,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			2 075 705,00

TABLEAUX D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes		0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 414 176,85	959 541,39
Résultat	247 902,67	454 635,46
Total	1 662 079,52	1 414 176,85
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	1 662 079,52	1 414 176,85
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 662 079,52	1 414 176,85
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	19 402	19 402
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 960 493,28	959 257,98
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-169 145,29	1 001 235,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 791 347,99	1 960 493,28
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 791 347,99	1 960 493,28
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 791 347,99	1 960 493,28
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	19 402	19 402
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
ACTIF NET					
en EUR	8 852 902,08	16 662 341,06	17 782 883,81	24 478 352,66	20 889 341,18
Nombre de titres					
Parts D	8 997	15 257	15 402	19 402	19 402
Valeur liquidative unitaire					
Parts D EUR	983,98	1 092,11	1 154,58	1 261,64	1 076,65
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

*

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions Rachats	0,00	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	19 402,00000	

COMMISSIONS

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2018
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	294 545,17
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	649,69

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Coupons et dividendes	4 480,00
Créances	SRD et règlements différés	15 884,25
Total des créances		20 364,25
Dettes	Frais de gestion	79 913,69
Total des dettes		79 913,69
Total dettes et créances		-59 549,44

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	17 478 999,02	83,67
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	7 214 541,00	34,53
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	6 947 880,60	33,26
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	3 316 577,42	15,88
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	20 364,25	0,10
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-79 913,69	-0,38
CONTRATS FINANCIERS	-106 624,00	-0,51
OPTIONS	-106 624,00	-0,51
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	3 576 515,60	17,12
DISPONIBILITES	3 576 515,60	17,12
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	20 889 341,18	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						7 214 541,00	34,53
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						7 214 541,00	34,53
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						7 214 541,00	34,53
TOTAL BELGIQUE						86 550,00	0,41
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV			EUR	1 500		86 550,00	0,41
TOTAL FRANCE						6 904 406,00	33,05
FR0000033003 TOUAX			EUR	20 000		97 600,00	0,47
FR0000034639 ALTRAN TECHNOLOGIES			EUR	34 999		245 168,00	1,17
FR0000053381 DERICHEBOURG			EUR	43 000		171 914,00	0,82
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	2 900		314 505,00	1,51
FR0000120271 TOTAL			EUR	14 400		664 992,00	3,19
FR0000121204 WENDEL			EUR	5 400		565 380,00	2,71
FR0000121261 MICHELIN			EUR	3 600		312 120,00	1,49
FR0000121485 KERING			EUR	550		226 380,00	1,08
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	14 000		408 310,00	1,95
FR0000125338 CAPGEMINI			EUR	3 800		329 840,00	1,58
FR0000125346 INGENICO GROUP			EUR	5 200		257 608,00	1,23
FR0000125486 VINCI			EUR	7 400		532 948,00	2,55
FR0000127771 VIVENDI			EUR	25 000		532 000,00	2,55
FR0000130692 CHARGEURS			EUR	12 700		213 360,00	1,02
FR0000184798 ORPEA			EUR	3 000		267 660,00	1,28
FR0004034072 XILAM ANIMATION			EUR	5 360		201 804,00	0,97
FR0004035913 ILIAD			EUR	3 500		429 275,00	2,06
FR0010812230 MADVERTISE			EUR	130 000		51 090,00	0,24
FR0011289198 GLOBAL ECOPOWER REGPT 0712			EUR	64 480		99 944,00	0,48
FR0011476928 FNAC DARTY			EUR	5 300		302 630,00	1,45
FR0012435121 ELIS			EUR	21 000		305 550,00	1,46
FR0013214145 SMCP			EUR	9 000		121 176,00	0,58
FR0013269123 RUBIS			EUR	5 400		253 152,00	1,21
TOTAL LUXEMBOURG						223 585,00	1,07

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
LU0569974404 APERAM			EUR	9 700		223 585,00	1,07
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						6 947 880,60	33,26
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						6 947 880,60	33,26
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						3 101 523,31	14,85
TOTAL FRANCE						3 101 523,31	14,85
FR0011302793 VALLOUREC 3,25%12-020819	03/08/2012	02/08/2019	EUR	3	3,25	294 708,70	1,41
FR0011439900 TEREOS FIN.GRPE 4,25%13-040320	04/03/2013	04/03/2020	EUR	4	4,25	393 765,48	1,89
FR0011615699 ERAMET 4,5%13-061120	06/11/2013	06/11/2020	EUR	5	4,50	500 475,34	2,39
FR0011993120 NEOPOST 2,50%14-230621	23/06/2014	23/06/2021	EUR	2	2,50	204 107,53	0,98
FR0013233426 BOLLORE 2%17-250122	25/01/2017	25/01/2022	EUR	2	2,00	201 248,90	0,96
FR0013256385 CAPELLI 6,25%17-310522	31/05/2017	31/12/2050	EUR	200	6,25	199 901,58	0,96
FR0013299500 BIRD 6%17-301123	28/11/2017	30/11/2023	EUR	20	6,00	191 130,78	0,91
FR0013301066 AKUO ENERGY 4,25%17-081223	08/12/2017	08/12/2023	EUR	200	4,25	201 679,48	0,97
FR0013318094 ELIS 1,875%18-150223	15/02/2018	15/02/2023	EUR	2	1,875	199 188,22	0,95
XS1384278203 FAURECIA 3,625%16-150623	01/04/2016	15/06/2023	EUR	250	3,625	252 090,63	1,21
XS1512670412 MOBILUX FIN 5,5%16-151124	10/11/2016	15/11/2024	EUR	300	5,50	270 640,00	1,30
XS1647100848 CMA CGM 6,5%17-150722	13/07/2017	15/07/2022	EUR	200	6,50	192 586,67	0,92
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						260 800,00	1,25
TOTAL PAYS-BAS						260 800,00	1,25
FR0013270238 BNP ST.GOBAIN 3%0720 EMTN INDX	27/07/2017	27/07/2020	EUR	400		260 800,00	1,25
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 730 793,10	13,07
TOTAL ALLEMAGNE						618 578,14	2,96
FR0013263134 COMMERZBANK ORA 3,7%17-240620	23/06/2017	24/06/2020	EUR	490	3,70	475 937,00	2,28
XS1211417362 ADLER 4,75%15-080420 RATING	08/04/2015	08/04/2020	EUR	140	4,75	142 641,14	0,68
TOTAL FRANCE						730 981,24	3,50
FR0013351137 HSBC TV18-190721 MICHELIN R	26/07/2018	19/07/2021	EUR	350		322 291,24	1,54
FR9347FS4487 CA CIB FS TV18-21 PUBLICIS GRP	26/07/2018	26/07/2021	EUR	450		408 690,00	1,96
TOTAL ROYAUME UNI						233 064,00	1,12
FR0013330248 MOR STAN & CO TV18-21 VIVENDI	26/04/2018	19/04/2021	EUR	240		233 064,00	1,12
TOTAL LUXEMBOURG						696 297,72	3,33
FR0013311172 NATIXIS STR ISS TV18-21 IDX	26/01/2018	19/01/2021	EUR	480		383 315,52	1,83
FR0013330446 SGIS TV18-190421 EMTN INDX	26/04/2018	19/04/2021	EUR	120		116 892,00	0,56

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013374675 NATIXIS STR ISS TV18-1021 LVMH	30/10/2018	25/10/2021	EUR	200		196 090,20	0,94
TOTAL PAYS-BAS						451 872,00	2,16
FR0013317476 BNP PARIBAS ISS TV18-21 IDX	20/02/2018	22/02/2021	EUR	350		328 440,00	1,57
FR0013342631 BNP ISS BV TV18-220621 EMTN	20/06/2018	22/06/2021	EUR	370		123 432,00	0,59
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						854 764,19	4,09
TOTAL FRANCE						854 764,19	4,09
FR0011547108 TOUAX TV13-PERPETUEL	01/08/2013	31/12/2050	EUR	11		281 534,08	1,35
FR0011896513 GROUPAMA TV14-PERPETUAL	28/05/2014	31/12/2050	EUR	4		433 889,86	2,07
XS1089828880 LOXAM 7%14-230722 REG-S SUB	23/07/2014	23/07/2022	EUR	150	7,00	139 340,25	0,67
TOTAL Titres d'OPC						3 316 577,42	15,88
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						3 316 577,42	15,88
TOTAL FRANCE						3 316 577,42	15,88
FR0000009987 UNION + SI.3DEC			EUR	3,764		717 320,42	3,43
FR0007004171 MCA GESTOBLIG FCP			EUR	4 300		740 245,00	3,54
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	440		700 920,00	3,36
FR0010869578 MUL.LY.BD D.-2X INV.UC.ETF ACC			EUR	16 000		523 552,00	2,51
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	500		634 540,00	3,04
TOTAL Contrats financiers						-106 624,00	-0,51
TOTAL Engagements à terme conditionnels						-106 624,00	-0,51
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé						-106 624,00	-0,51
TOTAL AUTRES PAYS						-106 624,00	-0,51
EX1XF9P00007 EX1/0119/PUT /20.			EUR	-100		-1 300,00	-0,01
HO1XF9P00001 HO1/0119/PUT /106.			EUR	-27		-13 014,00	-0,06
ML1XF9P00002 ML1/0119/PUT /96.			EUR	-30		-28 680,00	-0,14
OP1XF9P00001 OP1/0119/PUT /100.			EUR	-56		-60 592,00	-0,29
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46.			EUR	-31		-3 038,00	-0,01

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*